



Université Montpellier 1

*Nous multiplions les talents
We breed talent
Potenciamos talentos*

Guide d'accueil

des étudiants entrants en programmes d'échange internationaux

Information handbook

for incoming exchange students

Guía práctica

para estudiantes extranjeros de intercambios internacionales



Chers étudiants,

Témoignages d'étudiants

Bienvenue et bon séjour dans notre université et à Montpellier !

L'Université Montpellier 1 vous offre d'excellentes opportunités en termes de recherche et de formation. Aussi, je forme l'espoir que vous profiterez pleinement de ces dernières. L'Université Montpellier 1, une des plus anciennes d'Europe, n'en reste pas moins ancrée dans le présent et tournée vers l'avenir. Au-delà du plaisir de vous compter parmi nous, nous sommes conscients à l'Université Montpellier 1 que de tels échanges sont profitables à l'ensemble de nos communautés universitaire et scientifique.

Depuis 1289, l'Université de Montpellier accueille des étudiants et des universitaires venant d'autres pays. Cette tradition se perpétue jusqu'à nos jours. L'Université Montpellier 1 reste ouverte aux nouvelles idées, à l'innovation et à la construction de futurs réseaux d'universités.

Durant ce temps privilégié que vous passerez à Montpellier, nous vous encourageons à vous impliquer largement dans la vie de notre établissement en suivant les cours, certes, mais aussi en participant à ses différentes activités, tout en profitant de la richesse des animations extra-universitaires.

Que votre séjour soit des plus agréables à tous égards. Qu'il soit pour vous l'occasion de vivre une expérience constructive dans un parcours de formation, de faire des rencontres, de nouer des liens et de découvrir une ville et une région magnifiques.

Au nom de l'ensemble des personnels de l'Université, je vous souhaite un plein succès dans vos études et un séjour enrichissant à Montpellier.

Philippe AUGÉ, Président

En ma qualité de vice-président étudiant, je vous adresse, avec toute mon équipe, nos vœux de bienvenue à Montpellier et vous donne rendez-vous à votre convenance au Bureau de la Vie Etudiante. Celui-ci, composé d'étudiants élus, s'intègre de façon très naturelle dans les services de l'université. Sa mission est de coordonner les activités étudiantes et de promouvoir les initiatives de leurs associations.

N'oubliez pas que vous êtes des acteurs majeurs du développement de l'université et de son rayonnement international.

Bonne lecture !

Laurent MARCHAND, Vice-Président Étudiant

Irlande :
"Des rencontres, des activités, des expériences inoubliables. La phrase qui vient à l'esprit : A Montpellier, il y a toujours quelque chose à faire !"

Espagne :
"Je viens de Salamanca, ville universitaire renommée, mais je peux vous dire que Montpellier a vraiment adopté l'esprit vie étudiante."

Canada-Québec :
"Etre éloigné de ta famille et de tes amis provoque au début une situation d'apparente solitude qui change rapidement quand on trouve des personnes qui sont dans la même situation que toi et ont envie de te connaître."

Allemagne :
"Au début, j'hésitais entre Lyon et Paris, mais Montpellier s'est révélée être LA ville ERASMUS pour moi."

Italie :
"En plus du côté académique, la ville est très agréable, avec de belles petites places partout et beaucoup d'événements culturels toute l'année. La région est très belle aussi. J'ai profité de mon séjour au maximum..."

Maroc :
"Si j'avais pu, je serais restée à Montpellier jusqu'à la fin de mes études."

Sommaire

Présentation de l'Université Montpellier 1	5
Vos contacts	8
Préparer votre séjour	
> Dossier Moveonline	10
> Calendriers académiques et enseignements	10
> Cours de Français	11
> Se rendre à Montpellier	11
> Visa pour étudiants hors Union Européenne	11
> Logement privé	12
> Logement universitaire	12
> Assurance santé	13
> Assurance responsabilité civile	13
> Coût de la vie à Montpellier	14
> Rappel des documents à emporter	14
A votre arrivée	
> Déplacements dans Montpellier	15
> Se rendre à l'université	15
> Se présenter à votre BRI	16
> Inscription administrative	16
> Inscription pédagogique	17
> Titre de séjour	17
> Aides financières pour le logement	17
> Restauration universitaire	17
> Compte bancaire	18
> Téléphone mobile et accès internet	18
Au cours de votre séjour	
> Environnement Numérique de Travail	19
> Rencontre avec les enseignants	20
> Emplois du temps	20
> Examens et système de notation	20
> Bibliothèques Universitaires	21
> Vie étudiante à l'UM1	21
> Activités culturelles	22
A votre départ	23
> Coup d'oeil sur Montpellier et sa région	24
> Glossaire des sigles utilisés	26

L'Université Montpellier 1

Montpellier comprend trois universités (UM1, UM2 et UM3-Paul Valéry) auxquelles s'ajoutent divers établissements d'enseignement supérieur dont SupAgro et l'Ecole Nationale Supérieure de Chimie. La Ville accueille 60 000 étudiants, ce qui la positionne au deuxième rang national des sites d'enseignement supérieur français.

L'UM1 : des origines médiévales et un patrimoine historique d'exception

L'Université de Montpellier est fondée en 1289 sur décision du Pape Nicolas IV, par la réunion de l'Ecole de Médecine et de l'Ecole de Droit et des Arts, toutes deux créées quelques années auparavant.

Montpellier appartient ainsi à la première génération des villes universitaires européennes, au même titre que Bologne (1088), Paris (1150), Oxford (1167), Cambridge (1209) et Salamanque (1218).

L'UM1 est dotée d'un patrimoine prestigieux. Installée dans de remarquables bâtiments historiques, elle conserve d'exceptionnelles collections scientifiques, artistiques et documentaires.



Les bâtiments historiques :

L'UFR Droit et Science Politique occupe un ancien couvent construit au 17^{ème} siècle. La Faculté de Médecine, la plus ancienne en activité au monde, occupe un bâtiment du 18^{ème} siècle classé Monument Historique.

Parmi les collections de Médecine :

Le **musée d'Anatomie**, initialement conservatoire destiné à l'enseignement, renferme plus de 5 000 objets dont certains ont été offerts par des médecins et chirurgiens célèbres.

Le **musée Atger** abrite plusieurs milliers de dessins et d'estampes, constituant une collection considérée comme la deuxième en qualité après celle du Louvre : Ecole française (Fragonard, Bourdon...), Ecole italienne (Titien, Tiepolo, Donatello...), œuvres flamandes et nordiques (Brueghel, Van Dyck, Rubens, ...).

Le **Jardin des Plantes** est le plus ancien jardin botanique de France : afin de développer "la santé par les plantes", le roi Henri IV ordonnait en 1593 la création d'un jardin destiné à l'étude des plantes médicinales.

Parmi les collections de Pharmacie :

Le Droguier de Montpellier est le deuxième de France, avec une collection de 15 000 "drogues" ou produits séchés, tels que des écorces, feuilles, tiges mais aussi tous les organes ou substances animales ayant une activité médicinale ou alimentaire, et provenant du monde entier.



Pour plus d'information, consultez le site www.univ-montp1.fr/histoire_et_patrimoine

L'Université Montpellier 1

Une université ouverte à l'international

L'UM1 est membre fondateur du Groupe Coimbra, du réseau LATINUS et du PRES-UMSF :

► **Groupe Coimbra** : réseau de 39 universités réparties sur 20 pays européens. Ce groupe, fondé en 1985, réunit des universités anciennes (dont Bologne, Heidelberg, Oxford, Salamanque, Uppsala), pluridisciplinaires et jouissant d'une réputation internationale. Son but est de créer des liens culturels et académiques pour promouvoir, au profit de ses membres, l'internationalisation, la coopération universitaire et l'excellence de l'enseignement et de la recherche.

www.coimbra-group.eu

► **Réseau LATINUS** : réseau universitaire d'établissements latins visant la promotion de la diversité culturelle au sein de la latinité dans une perspective d'ouverture sur le monde. Ils s'engagent à développer des projets communs de formation et de recherche et à soutenir la mobilité académique au sein du réseau, tout en ouvrant celui-ci au monde en s'appuyant sur les réseaux de chacun.

www.reseaulatinus.org/fr/

► **PRES-UMSF** : créé en 2009, il a pour objectif de créer un campus d'excellence de niveau international par le rassemblement des communautés scientifiques locales, notamment à travers la fusion des 3 universités montpelliéraines en une Université Montpellier Sud de France.

www.pres-univ-montp.fr

L'UM1 participe également au réseau AUF :

► **L'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF)** fédère un réseau de 759 établissements d'enseignement supérieur répartis sur tous les continents (soit 90 pays). Son siège est établi sur le campus de l'Université de Montréal (Québec - Canada). A Paris, place de la Sorbonne, se trouve son bureau exécutif. L'Agence a vocation à contribuer à la construction et à la consolidation d'un espace scientifique en français :

- en favorisant la coopération
- en formant les futurs acteurs du développement
- en soutenant la recherche et l'excellence - en partageant l'expertise.

www.auf.org

Les services centraux de l'Université

L'administration centrale de l'UM1, avec les services de la Présidence et les différentes Directions (Affaires Générales, Affaires Financières, Ressources Humaines...), est située au 5 Boulevard Henri IV (tramway ligne 1 station "Place Albert 1^{er}").



L'Université Montpellier 1

Les composantes de l'Université

L'UM1 est pluridisciplinaire. Ses 21 730 étudiants (année 2010-2011) se répartissent entre 7 UFR et 2 Instituts :

► UFR AES	1 750 étudiants
► UFR Droit et Science Politique	5 500 étudiants
► UFR Economie	1 600 étudiants
► UFR Médecine	5 700 étudiants
► UFR Odontologie	480 étudiants
► UFR Pharmacie	2 300 étudiants
► UFR STAPS	1 550 étudiants
► IPAG	150 étudiants
► ISEM	2 700 étudiants



Vos Contacts

Les **Bureaux des Relations Internationales (BRI)** sont vos interlocuteurs principaux. Ils sont composés d'enseignants (signalés dans le tableau ci-dessous par la lettre "E") et d'administratifs (lettre "A").

Les BRI vous assistent dans la préparation de votre mobilité, vous accueillent dans les composantes et vous suivent tout au long de votre séjour.

Composante	Adresse	Contacts E & A	Tél/Fax	Courriel
AES	Av. Raymond Dugrand CS 59640 34960 Montpellier cedex 2	E : Claudie BLAYAC A : Christian BAUDOIN	T. 04 67 15 84 51 F. 04 67 15 84 51	claudie.blayac@univ-montp1.fr christian.baudouin@univ-montp1.fr
Droit et Science Politique	39 rue de l'Université Bâtiment 1 34060 Montpellier cedex 1	E : Hubert PEREZ A : Ludvine CROUZET	T. 04 67 61 51 55 F. 04 67 61 46 42	hubert.perez@univ-montp1.fr bridroit@univ-montp1.fr
Économie	Av. Raymond Dugrand CS 79606 34960 Montpellier cedex 2	E : Christian LAGARDE A : Manuel SORO A : Mustapha GHACHEM	T. 04 67 15 84 24 T. 04 67 15 85 80 F. 04 67 15 84 56	christian.lagarde@univ-montp1.fr manuel.soro@univ-montp1.fr mustapha.ghachem@univ-montp1.fr
IPAG	Rue Vendémiaire Bât B - CS 19519 34960 Montpellier cedex 2	E : Régis MARCHIARO A : Radia NACEF	T. 04 67 15 85 46 F. 04 67 15 85 47	ipag@univ-montp1.fr
ISEM	Rue Vendémiaire Bât B - CS 19519 34960 Montpellier cedex 2	E : Anne MIONE A : Frédéric ACHARD	T. 04 99 13 02 14 F. 04 99 13 02 10	anne.mione@univ-montp1.fr frederic.achard@univ-montp1.fr
Médecine	2 rue Ecole de Médecine CS 59001 34060 Montpellier cedex 2	E : Marc YCHOU E : Jean-François SCHVED A : Jocelyne GUIOL	T. 04 67 60 10 78 F. 04 67 60 10 77	marc.ychou@univ-montp1.fr jf.schved@chu-montpellier.fr jocelyne.guiol@univ-montp1.fr
Odontologie	545 avenue du Pr Viala Bâtiment A 34193 Montpellier cedex 5	E : Fabienne MIDREUIL A : Dominique DUCHEMIN	T. 04 67 10 74 35 F. 04 67 10 45 82	fabienne.midreuil@univ-montp1.fr dominique.duchemin@univ-montp1.fr
Pharmacie	15 avenue Charles Flahault BP 14491 34093 Montpellier cedex 5	E : Michel LARROQUE A : Eva GOLDMAN	T. 04 67 54 86 64 F. 04 67 54 80 39	michel.larroque@univ-montp1.fr eva.goldman@univ-montp1.fr
STAPS	700 avenue du Pic Saint-Loup 34090 Montpellier	E : Eric De LESELEUC E : Julien LAGARDE A : Josy LOPEZ MARTIN	T. 04 67 41 57 16 F. 04 67 41 57 08	staps-ri@univ-montp1.fr

L'activité des BRI est coordonnée par le **Service des Relations Internationales**, qui met en œuvre la politique internationale de l'UM1.

- Responsable Administrative : Françoise AUBUJEAULT
- Courriel : sri@univ-montp1.fr
- Adresse : Rue Vendémiaire - Bâtiment E - CS 29555 - 34961 Montpellier Cedex 2
Tél. : 04 34 43 23 23 - Fax : 04 67 82 12 58



CREPUQ
CONFÉRENCE DES RECTEURS
ET DES PRINCIPAUX
DES UNIVERSITÉS DU QUÉBEC

Préparer votre séjour

Dossier pour étudiants en programme ERASMUS : Moveonline

Dès acceptation de votre mobilité par le BRI, vous complétez ce dossier disponible entre avril et fin juin sur

<http://ri.univ-montp1.fr/move/moveonline/incoming/welcome.php>

Une fois rempli et imprimé par vos soins, le dossier Moveonline est signé par le coordinateur ERASMUS de votre établissement et doit être envoyé par voie postale au Service des Relations Internationales de l'UM1 avant début juillet.

Calendriers académiques et enseignements

En raison de la très grande diversité des calendriers académiques et de l'offre de formation des neuf composantes de l'UM1, ces informations vous seront communiquées directement par votre BRI.

NB : à l'UM1, les cours sont donnés en français.

► Organisation générale des enseignements :

L'année universitaire commence en septembre et est composée de 2 semestres valant chacun 30 ECTS. Une année complète réussie représente donc 60 ECTS (équivalent à 30 crédits canadiens).

- Licence 1^{ère} année (L1) : semestre 1 - semestre 2
- Licence 2^{ème} année (L2) : semestre 3 - semestre 4
- Licence 3^{ème} année (L3) : semestre 5 - semestre 6

- Master 1^{ère} année (M1) : semestre 1 - semestre 2
- Master 2^{ème} année (M2) : semestre 3 - semestre 4

Chaque semestre, les étudiants suivent un programme d'UE fixé par les règlements d'examen. Chaque UE a une valeur définie en ECTS. En France, le nombre d'ECTS est variable selon les UE.

En général, en tant qu'étudiant en programmes d'échange internationaux, vous avez la possibilité :

- soit de suivre une formation complète, comme un étudiant français
- soit de choisir entre des cours de L1, L2, L3, M1 selon les besoins de votre contrat d'études

Les UE se présentent sous forme de Cours Magistraux (CM) ou, dans une proportion variable de cours et de Travaux Dirigés (TD) ou Travaux Pratiques (TP).

N'hésitez pas à contacter votre BRI qui vous aidera à constituer votre contrat d'études en accord avec les attentes pédagogiques de votre établissement d'origine.

Préparer votre séjour

Cours de Français

Parmi les nombreux organismes publics et privés montpelliérains proposant des cours de FLE :

- Campus européen d'été : cours organisés par le PRES-UMSF et l'Université Paul-Valéry Montpellier 3
www.pres-univ-montp.fr
- IEFÉ Université Paul-Valéry Montpellier 3
<http://iefé.univ-montp3.fr>
- Centre FLE de l'IAMM :
<http://fle.iamm.fr/>

Les étudiants inscrits à l'UFR Pharmacie peuvent suivre des cours de français dans cette faculté. Plus d'information auprès du BRI Pharmacie.

Se rendre à Montpellier

Montpellier est desservie par un aéroport international, une gare TGV et un réseau autoroutier qui la relie à l'ensemble du trafic européen et mondial.

► **en avion** : Aéroport International de Montpellier Méditerranée
www.montpellier.aeroport.fr

Situé à 8 km du centre-ville, le 10^{ème} aéroport français dessert 47 destinations.

Liaisons intérieures : 13 rotations par jour sur Paris Orly et Paris Charles de Gaulle (1h10 de vol) et 16 villes via le Hub de Lyon

Liaisons internationales : la plupart des métropoles européennes sont à 2 heures de Montpellier

Correspondance avec les lignes internationales via Orly et Charles de Gaulle

► **en train** : Gare de Montpellier St Roch
www.gares-en-mouvement.com

En France, une seule compagnie gère le transport ferroviaire des voyageurs : la SNCF

www.sncf.com

Liaisons quotidiennes avec Paris (3h15 en TGV) et les autres principales villes : Toulouse, Marseille, Lyon, Lille...

► **en voiture** : Autoroute A9 - sorties n° 28 à 32

Se rendre de l'aéroport au centre-ville :

- **navette aéroport ligne 120** : arrêt « Place de l'Europe » (4^{ème} arrêt après la gare, par le tramway), quartier Antigone.
- **taxi** : station à la sortie du hall des Arrivées.
Borne taxi : +33 (0)4 67 20 65 29

Quelques distances :

- Paris - Montpellier : 750 km
- Lyon - Montpellier : 300 km
- Marseille - Montpellier : 170 km
- Toulouse - Montpellier : 240 km

Préparer votre séjour

Visa pour étudiants hors UE et AELE

Le BRI enverra au plus tôt la lettre d'acceptation de l'UM1 aux étudiants qui doivent obtenir un visa pour entrer sur le territoire français.

Les conditions d'obtention du visa sont fournies par le Consulat ou l'Ambassade de France dans votre pays. Attention aux délais d'obtention !

Il est important de ne pas vous tromper sur le type de visa car il vous sera impossible de régulariser votre situation une fois en France.

Liste des Ambassades et des Consulats de France dans le monde :

www.expatries.org/index.php/Annuaire

Liste des Centres pour les Etudes en France (CEF) :

www.diplomatie.gouv.fr

Logement privé

Comme dans toute ville universitaire, trouver un logement à Montpellier n'est pas facile.

De nombreuses informations, notamment sur l'hébergement temporaire, les résidences étudiantes, le logement sur le littoral, en famille d'accueil et en colocation, sont disponibles sur www.pres-univ-montp.fr (rubrique « International »).

Chaque année, la Ville de Montpellier organise au Corum le Salon "Espace Logement Etudiant" :

➤ en juillet et de mi-août à fin septembre :
du lundi au vendredi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h
www.espace-etudiant.com

➤ Vous y rencontrerez :

- des conseillers pour les démarches d'installation et les aides financières
- des étudiants pour échanger, partager des bons plans, vous informer sur la vie étudiante montpelliéraine

➤ Vous y trouverez :

- des annonces de locations et colocations
- des postes internet pour la recherche d'information, l'inscription en ligne aux divers services
- de la documentation, des plans, des guides pratiques...

Préparer votre séjour

Assurer son logement :

La réglementation française oblige les occupants d'un logement à s'assurer contre tout dommage (vol, détérioration...).

Le contrat d'assurance peut être souscrit auprès d'une compagnie d'assurance mais il est moins cher et plus pratique pour un étudiant de s'adresser aux mutuelles étudiantes : LMDE ou MEP.

www.lmde.com (rubrique "Services et avantages")

www.mep.fr (rubrique "Assurances")

Taxe d'habitation :

La location d'un logement privé est assujettie au paiement d'un impôt appelé "taxe d'habitation", calculé en fonction du montant du loyer et des revenus de l'étudiant. La taxe est payée au cours de l'année civile qui suit l'entrée dans le logement.

Logement universitaire

Les cités universitaires, toutes à proximité des transports en commun, sont :

- **Arceaux** bus n° 6 arrêt "Avenue de l'Agriculture" ou bus n° 15 arrêt "Delmas"
- **Vert-Bois** tramway ligne 1 arrêt "Saint-Eloi" + navette
- **Boutonnet** tramway ligne 1 arrêt "Boutonnet"
- **Triolet** tramway ligne 1 arrêt "Universités"
- **Colombière** tramway ligne 1 arrêt "Hôpital Lapeyronie"
- **Voie Domitienne** tramway ligne 1 arrêt "Saint-Eloi"
+ bus La Ronde arrêt "Voie Domitienne"

Présentation complète sur www.crous-montpellier.fr (rubrique "Logement")

Les cités universitaires sont généralement pourvues d'un contrôle d'accès et d'un interphone, d'un veilleur de nuit, de salles de travail, d'une salle informatique avec une connexion Internet, d'une laverie, d'une bibliothèque et d'installations sportives ainsi que d'un parking.

Toutes les cités universitaires (excepté Arceaux) bénéficient d'un accès internet dans les chambres.

Les chambres universitaires sont louées du 1^{er} septembre au 15 juin. La location se fait par quinzaine : arrivée le 1^{er} ou 16 du mois, départ le 15 ou le dernier jour du mois. Le paiement s'effectue pour 1 semestre entier même en cas de départ anticipé.

Par exemple, vous arrivez le 4 septembre, vous paierez la location de la chambre depuis le 1^{er} septembre. Vous partez le 21 décembre, vous paierez la chambre jusqu'au 31 décembre.

Comment réserver une chambre en cité universitaire ?

- Si vous êtes intéressé(e), prévenez le BRI dès votre nomination. Vous recevrez par courriel un code d'accès au site Interlog, afin d'effectuer une réservation en ligne.

Attention : le nombre de chambres est limité et toutes les demandes ne peuvent pas être satisfaites.

Préparer votre séjour

Assurance santé : Sécurité Sociale et mutuelle santé complémentaire

En France, l'affiliation à la Sécurité Sociale est obligatoire pour tout étudiant de moins de 28 ans. Elle couvre les dépenses liées à la consultation d'un professionnel de santé, à l'achat de médicament en pharmacie, et à une hospitalisation.

Toutefois, vous n'aurez pas à vous affilier si vous êtes étudiant Européen ou Québécois et en possession des documents suivants :

- carte européenne d'assurance maladie, valable pour toute la durée de votre séjour, obtenue dans un pays de l'Union Européenne ou de l'AELE
- attestation SE 401-Q-106 (échange étudiant) ou SE 401-Q-102 (stage non rémunéré en entreprise) obtenue au Québec

Dans tous les autres cas, l'affiliation à la Sécurité Sociale se fait le jour de votre inscription administrative à l'UM1.

A Montpellier, les étudiants choisissent entre 2 organismes, la LMDE ou la MEP.

En 2010-2011, l'affiliation s'élève à 200 €.

Mutuelle santé complémentaire :

Si la Sécurité Sociale seule est obligatoire, elle ne rembourse souvent qu'une partie variable des frais médicaux. Vous avez la possibilité de souscrire une mutuelle, qui prend en charge la partie restante.

Le montant de la cotisation à la mutuelle dépend de l'assurance santé que vous souhaitez avoir. Des stands d'information sont disponibles dans les services d'inscription administrative des composantes.

Assurance responsabilité civile

Cette assurance vous protège en cas d'accident de la vie quotidienne. La responsabilité civile correspond à l'obligation faite à chacun de réparer les dommages causés à autrui, par votre faute, par imprudence, par négligence ou par les objets que vous possédez, avez loués ou empruntés.

L'attestation d'assurance responsabilité civile fait partie des documents à fournir obligatoirement au moment de l'inscription administrative à l'UM1.

En France, les mutuelles étudiantes ou certaines assurances habitation incluent cette assurance.

Préparer votre séjour

Coût de la vie à Montpellier

Il vous faut prévoir un budget d'environ 900 € par mois :

- loyer charges comprises : 450 €
- restauration : 270 €
- transports : 35 €
- fournitures universitaires et pour la vie quotidienne : 90 €
- loisirs : 50 €

RAPPEL DES DOCUMENTS A EMPORTER

► Pour tous les étudiants

- passeport ou carte d'identité nationale en cours de validité pour la totalité du séjour
- carte d'étudiant de l'année universitaire de la mobilité internationale et établie par l'établissement d'origine
- justificatif d'assurance responsabilité civile
- justificatif d'assurance maladie
- justificatif d'assurance rapatriement international
- photos d'identité
- carnet de vaccination

► Pour les étudiants hors Europe

- visa pour études
- la lettre d'acceptation envoyée par le BRI

A votre arrivée

Déplacements dans Montpellier

Plusieurs solutions s'offrent à vous :

► transports en commun

Ils sont gérés par la TAM : Transports de l'Agglomération de Montpellier.

Les deux lignes de tramway desservent la partie la plus importante de Montpellier et de sa banlieue. Une 3^{ème} ligne verra le jour au printemps 2012.

Un réseau de bus complète les possibilités de déplacement dans la ville et ses environs.

Carte du réseau tramway / bus et tarifs sur www.montpellier-agglo.com/tam

► vélo en libre service : Véloagg

Des vélos peuvent être loués avec différentes formules d'abonnement (courte ou longue durée) dans une trentaine de vélostations, vous permettant de conjuguer liberté, écologie et exercice physique.

Montpellier et son agglomération sont équipées de bandes et de pistes cyclables pour un confort optimal et votre sécurité.

Plus d'information sur www.montpellier-agglo.com/tam (rubrique « Velomagg »)

► véhicule particulier

Le stationnement près des composantes est généralement payant.

Les parkings de la TAM, situés à proximité immédiate des stations de tramway, permettent d'associer déplacements en voiture et en transport en commun avec un abonnement :

www.montpellier-agglo.com/tam (rubrique « Se garer »)

Se rendre à l'Université en transports en commun

Composante	Tramway	Arrêts
AES	ligne 1	Port Marianne / Rives du Lez
Droit et Science Politique	ligne 1	Place Albert 1 ^{er} / Louis Blanc
Economie	lignes 1 ou 2	Rives du Lez / Port Marianne
IPAG	lignes 1 ou 2	Rives du Lez / Port Marianne
ISEM	lignes 1 ou 2	Rives du Lez / Port Marianne
Médecine	ligne 1	Place Albert 1 ^{er} / Occitanie
Odontologie	ligne 1	Hauts de Massane
Pharmacie	ligne 1	Boutonnet
STAPS	ligne 1	Occitanie + bus

Certaines composantes sont également accessibles par bus.

A votre arrivée

Se présenter à votre BRI dès votre arrivée à l'UM1

Composante	Localisation
AES	D 307 - 3 ^{ème} étage
Droit et Science Politique	Bâtiment 1 - B 2.04 - 2 ^{ème} étage
Economie	C 113 - 1 ^{er} étage
IPAG	B 103 - 1 ^{er} étage
ISEM	B 414 - 4 ^{ème} étage
Médecine	Bureau 18 - service scolarité 2 ^{ème} cycle
Odontologie	Bâtiment A - 1 ^{er} étage - Affaires Générales
Pharmacie	Bureau 26 - rez-de-chaussée - Administration
STAPS	Service des relations extérieures

Les étudiants en formation continue s'adressent au service DIDERIS, Espace Richter, bâtiment E.

Contact : dideris@univ-montp1.fr



A votre arrivée

Inscription administrative

Le BRI vous indiquera le service des inscriptions administratives, où vous obtiendrez la carte d'étudiant après avoir présenté les documents suivants :

- formulaire d'inscription, fourni sur place
- lettre d'acceptation délivrée par le BRI
- carte d'identité ou passeport en cours de validité + une photocopie
- 1 photo d'identité format 45 x 35 mm (2 photos pour l'UFR Médecine)
- justificatif d'assurance santé valable durant la totalité de votre séjour + une photocopie : carte européenne d'assurance maladie, formulaires SE 401-Q-106 ou SE 401-Q-102. Si vous n'avez pas de justificatif, vous devrez vous affilier à la Sécurité Sociale.
- attestation d'assurance responsabilité civile + une photocopie. Si vous ne l'avez pas encore, vous recevrez seulement un certificat de scolarité et n'obtiendrez votre carte d'étudiant qu'au moment où vous aurez apporté le document demandé. Tout comme l'assurance habitation, vous trouverez les prix les plus compétitifs auprès des mutuelles étudiantes : www.lmde.com et www.mep.fr
- titre de paiement des droits d'inscription à l'UM1 (à titre indicatif en 2010-2011 : 4,57 € ou 204,57 € avec la Sécurité Sociale) : carte bancaire Visa ou Mastercard, ou chèque de banque française à l'ordre de l'Agent Comptable de l'UM1, ou mandat cash.

La carte d'étudiant doit être obligatoirement présentée pour accéder aux salles d'examen.

Elle est également **multiservices** : paiement des repas dans les restos U et cafétérias universitaires, emprunt d'ouvrages dans les BU, attestation d'adhésion au Pass'Culture...

En cas de perte ou de vol, le renouvellement de la carte d'étudiant multiservices coûte 6 euros. Informations détaillées sur www.carte-sup-lr.fr



Inscription pédagogique (excepté pour le secteur Santé)

Il s'agit de l'inscription semestrielle aux cours que vous avez choisis, à faire auprès du BRI dans les trois semaines qui suivent votre arrivée.

Titre de séjour

Sont concernés les étudiants non ressortissants de l'UE et dont le visa ne porte pas la mention "dispense temporaire de la carte de séjour". La demande doit être faite dans les deux mois suivant votre arrivée sur le territoire français.

A Montpellier, le PRES-UMSF est le guichet unique de dépôt des demandes de titre de séjour étudiant : www.pres-univ-montp.fr/002/titredesejour.php

PRES-UMSF Service Accueil international
163, rue Auguste Broussonnet - 34090 Montpellier
Tél. : + 33 (0) 4 67 41 67 87
Fax : + 33 (0) 4 67 41 93 34
Courriel : accueilinternational@pres-univ-montp.fr
Accès : tramway ligne 1 - arrêt "Place Albert 1^{er}"

A votre arrivée

Aides financières pour le logement

Ces aides sont gérées par la CAF et dépendent du type de logement loué, du montant du loyer et des revenus de l'étudiant :

- l'APL (Aide Personnalisée au Logement) est proportionnelle au montant du loyer
- l'ALS (Allocation de Logement Social) est forfaitaire

Si vous logez en chambre universitaire, l'ALS est versée directement au CROUS et vous ne payez que la différence.

Si vous louez un logement privé, l'aide financière peut être versée soit directement au propriétaire, soit sur le compte bancaire que vous aurez ouvert en France.

La demande d'aide au logement se fait sur le site internet www.caf.fr

Vous pouvez obtenir une aide à la saisie du dossier au Service Accueil international Etudiants du PRES-UMSF :

www.pres-univ-montp.fr/002/caf.php

Restauration universitaire

A Montpellier, le CROUS gère quatre restos U, qui proposent des menus complets, équilibrés et variés à 3 € :

- Boutonnet : 11h30-13h30 et 18h45-20h30
- Richter : 11h30-13h30
- Triolet : 11h30-13h30 et 18h45-20h30
- Vert-Bois : 11h30-13h30 et 18h30-20h30

et huit cafétérias universitaires.

Depuis septembre 2010, le paiement des repas s'effectue avec la carte étudiant multiservices.

Plus d'information sur www.crous-montpellier.fr (rubrique "restauration")

Compte bancaire

Un compte bancaire français est souvent exigé, notamment si vous recevez une aide financière au logement ou pour récupérer votre caution logement à la fin de votre séjour.

Pour ouvrir un compte en France, il faut :

- une pièce d'identité
- une carte d'étudiant pour bénéficier de tarifs préférentiels
- fournir une adresse personnelle (qui peut être celle d'une cité universitaire)
- verser un montant minimum sur le compte.

Ce compte vous permet de payer vos dépenses par chèque (mode de paiement très utilisé en France) ou par carte bancaire (donnant aussi la possibilité de retirer de l'argent liquide dans les distributeurs automatiques).

Si l'ouverture d'un compte est gratuite, les prestations proposées par les différentes banques pour le fonctionnement du compte sont très variables. N'hésitez pas à comparer les tarifs.

A votre arrivée

Téléphone mobile et fournisseurs d'accès internet :

De grandes surfaces et des boutiques spécialisées se situant en ville ou dans l'agglomération vous proposeront plusieurs types de contrats et de forfaits.

Pour toute ouverture de ligne de téléphone et /ou d'accès à internet, il vous faut :

- une pièce d'identité
- une carte d'étudiant pour bénéficier de tarifs préférentiels
- fournir une adresse personnelle (qui peut être celle d'une cité universitaire)
- être titulaire d'un compte bancaire en France
- un relevé d'identité bancaire (RIB)



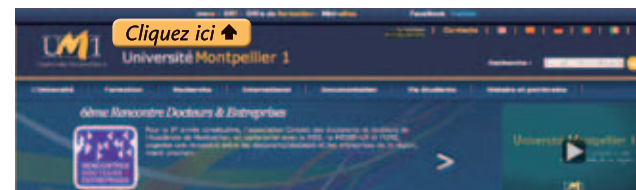
Au cours de votre séjour

Environnement Numérique de Travail

L'ENT est un espace numérique personnel, sécurisé, d'information et de communication, utilisé par tous les étudiants de l'UM1.

Lors votre inscription administrative, vous obtenez un identifiant de connexion et un mot de passe personnel. Ces informations vous permettent d'activer votre compte informatique à partir du site www.univ-montp1.fr :

► Apparaît cette page web :



► A la 1^{ère} utilisation, activez votre compte 1

► Une fois votre compte activé, vous vous connectez directement 2



► Si vous possédez un ordinateur portable, vous pourrez, grâce à votre compte ENT, vous connecter en WiFi dans tous les bâtiments de l'université.

► Si vous ne disposez pas d'ordinateur personnel, des bornes internet et des salles informatiques en libre accès sont à votre disposition dans chaque composante. Pour tout renseignement, les personnels de l'Accueil sont là pour vous diriger sur leurs emplacements dans les bâtiments.

Avec l'ENT, vous pouvez :

- consulter les emplois du temps, les éventuelles modifications horaires, vos informations administratives, vos notes d'examen
- accéder aux cours mis en ligne par les enseignants
- utiliser la messagerie électronique de l'UM1 (*adresse au format "prenom.nom@etu.univ-montp1.fr"*) sur laquelle les enseignants et les services de scolarité envoient des informations
- utiliser un bureau virtuel équipé de logiciels libres et d'une base de stockage pour travailler à distance.
- accéder aux ressources documentaires numériques de la BU

N'oubliez pas de valider votre compte informatique ENT dès le début de votre séjour !

Au cours de votre séjour

Rencontre avec les enseignants

Il est très vivement recommandé à tous les étudiants en programme d'échange de se présenter, dès le début du semestre, aux enseignants dont ils suivent les cours. Cette démarche peut se faire au début, à la fin du cours ou à la pause.

Les BRI peuvent communiquer, à la demande, les numéros de bureaux et adresses électroniques des enseignants.

Emploi du temps

Les emplois du temps sont diffusés aux étudiants par différents moyens selon les composantes :

- distribution lors des réunions de rentrée
- distribution par les services de scolarité ou les BRI
- affichage sur les panneaux dans les couloirs de la composante
- affichage sur l'ENT

En plus des périodes de vacances, les cours sont suspendus les jours **fériés** suivants :

- Toussaint : 1^{er} novembre
- Armistice de 1918 : 11 novembre
- Noël : 25 décembre
- Jour de l'an : 1^{er} janvier
- Lundi de Pâques : 9 avril 2012
- Fête du Travail : 1^{er} mai
- Armistice de 1945 : 8 mai
- Jeudi de l'Ascension : 17 juin 2012
- Lundi de Pentecôte : 28 juin 2012

Au cours de votre séjour

Examens et système de notation : principes généraux

➤ Examens

Le règlement d'examen fixe les modalités de contrôle et d'évaluation des enseignements. Il est diffusé aux étudiants par voie d'affichage sur les panneaux des services de scolarité.

Un examen peut se dérouler au cours du semestre. Il est appelé "contrôle continu" (CC).

Un examen qui arrive au terme du semestre, après la fin des cours et une période de révision, est appelé "contrôle terminal" (CT).

Une UE peut être évaluée de plusieurs manières :

- 100 % en contrôle continu
- 100 % en contrôle terminal
- 50 à 70 % en contrôle terminal, la partie restante en contrôle continu

Qu'il soit continu ou terminal, l'examen est soit « oral », soit « écrit ».

Sa durée est réglementée.

Chaque semestre compte deux sessions d'examen, appelées "session 1" et "session 2" (ou "session de rattrapage").

Pour plus de détails sur les modalités d'examen, adressez-vous à votre BRI.

➤ Système de notation

En France, l'évaluation se fait sous forme de notes de 0 à 20 (20 étant la meilleure note).

En dessous de 10/20 (prononcer "10 sur 20"), l'UE n'est pas validée.

A partir de 10/20, la moyenne est atteinte, ce qui permet d'obtenir les ECTS correspondants à l'UE.

Généralement, le coefficient attribué à une UE correspond au nombre d'ECTS affecté à l'UE.

➤ Les mentions :

- de 10 à 11,99/20 : *Passable (P)*
- de 12 à 13,99 : *Assez Bien (AB)*
- de 14 à 15,99 : *Bien (B)*
- de 16 à 20 : *Très Bien (TB)*

Bibliothèques Universitaires

Les BU sont situées à proximité ou à l'intérieur des composantes. Du lundi au vendredi, elles mettent à la disposition des étudiants des ouvrages, périodiques, dictionnaires, encyclopédies, thèses et mémoires.

Vous pouvez travailler dans des salles en libre-accès, consulter des documents sur place ou en emprunter certains à domicile pour une durée d'une à trois semaines selon le niveau d'études, grâce à la carte étudiant multiservices.

Les BU des trois universités de Montpellier fonctionnent en réseau. Elles vous sont donc toutes accessibles.

Plus d'information sur www.biu-montpellier.fr

Au cours de votre séjour

Vie étudiante à l'UM1

► Associations et Bureau de la Vie Étudiante

Dans chaque composante il existe au moins une association étudiante, appelée "corpo" (abréviation du mot "corporation") ou un Bureau des Étudiants.

La liste des associations est disponible sur
www.univ-montp1.fr/vie_etudiante/les_associations_etudiantes

L'ensemble des actions des associations est centralisé par le BVE, qui est dirigé par le vice-président Etudiant de l'UM1, et qui dispose de deux bureaux :

- au centre-ville, à l'Institut de Biologie au 1^{er} étage (tramway ligne 1 - arrêt "Albert 1^{er}")
- sur le campus Richter, à la MDE (tramway lignes 1 et 2 - arrêt "Rives du Lez")



La MDE regroupe différentes associations étudiantes, culturelles et sportives.

Elle comprend également une salle de spectacle, une salle de musique totalement insonorisée et un nouveau studio d'enregistrement qui permettra à tous les étudiants de pouvoir venir s'enregistrer et repartir avec leur maquette.

www.univ-montp1.fr/vie_etudiante/bureau_de_la_vie_etudiante_bve/la_maison_des_etudiants_aime_schoenig

A la MDE, vous trouverez l'Asso ERASMUS qui a pour objectif de faciliter l'intégration des étudiants en programmes d'échange, à travers des moments de convivialité et de dialogue : rencontres hebdomadaires, excursions, soirées...

Toutes les informations sur :
www.asso-erasmus.com

Au cours de votre séjour

► Sport et santé à l'UM1

Le service des sports (SUAPS)

Les étudiants qui le souhaitent peuvent pratiquer des activités sportives à l'université. Le SUAPS leur propose différentes disciplines, dont la liste est disponible à chaque rentrée universitaire sur internet :

www.univ-montp1.fr/la_vie_a_l_universite/pratiquer_un_sport_suaps

Pour accéder aux activités du SUAPS vous devez :

- avoir votre carte d'étudiant UM1
- être muni d'un certificat médical d'un médecin français
- avoir payé les frais d'inscription au SUAPS (15 ou 30 € selon votre statut)



2010 : 9 titres de champion de France à l'UM1 !

Nos étudiants ont remporté le titre en rugby féminin, football, natation artistique, tennis, heptathlon et karaté.

Le service de Médecine Préventive (SUMPPS)

Le SUMPPS est un lieu d'accueil, d'écoute, de prévention et d'information à destination des étudiants. Il regroupe des professionnels de santé (médecins, infirmiers, psychologues, diététiciens). Toutefois aucun soin n'y est pratiqué, ni aucune ordonnance de médicament n'y est délivrée.

Tous les renseignements sur les différentes activités et consultations (alimentation et santé, tabacologie, psychologie, dépistage dentaire...) proposées par le SUMPPS sur :

www.univ-montp1.fr/la_vie_a_l_universite/la_sante_a_l_universite_sumpps

Activités culturelles : le Pass'Culture

En partenariat avec l'UM1, le CROUS de Montpellier propose à tous les étudiants âgés de 30 ans maximum une carte leur donnant accès à une offre culturelle riche et variée.

Ce Pass s'obtient sur présentation de la carte d'étudiant multiservices. A titre indicatif, l'adhésion coûte 9 € en 2010-2011, avec une validité d'un an à partir de septembre.

Il permet d'acheter des tickets de cinéma, théâtre, spectacle de danse, opéra, concert, festival et musée à des tarifs privilégiés.

Toutes les informations sur <http://passculture.crous-montpellier.fr>



A votre départ

Avant de quitter l'université, n'oubliez pas d'accomplir auprès de votre BRI les dernières démarches concernant votre **attestation de fin de séjour** et la délivrance de votre **relevé de notes**.

Afin d'améliorer les services offerts aux étudiants entrants, le BRI vous demandera de bien vouloir renseigner un **questionnaire** sur le déroulement de votre séjour à Montpellier.



Coup d'œil sur Montpellier et sa région

La Ville de Montpellier



Montpellier est la ville principale de la Région Languedoc-Roussillon et du Département de l'Hérault.

Elle se situe à 7 kms de la mer et à mi-chemin entre l'Espagne et l'Italie.

Au cœur d'une riche région historique avec de nombreux sites classés au patrimoine mondial de l'Humanité par l'UNESCO, Montpellier est un lieu de séjour privilégié. C'est une ville de tradition universitaire ancestrale, aujourd'hui carrefour d'échanges culturels, scientifiques et artistiques.

La ville a su conserver de nombreuses traces de son histoire : ruelles médiévales, hôtels particuliers du 16^{ème} au 19^{ème} siècles, place royale, et la plus ancienne université de médecine du monde occidental.

www.montpellier.fr/19-decouvrir-montpellier-site-touristique.htm

Pour tous les événements culturels de Montpellier, consultez l'agenda sur

www.montpellier.fr/303-manifestations-culturelles-dans-votre-ville-sortir-et-decouvrir

Fort de plusieurs centaines d'associations sportives, dont les plus renommées évoluent chaque année dans l'élite du sport français et européen, Montpellier est une ville sportive.

<http://www.montpellier.fr/321-sport-pour-tous.htm>

La Région Languedoc-Roussillon



Carrefour éternel entre Méditerranée et Atlantique, entre péninsules ibérique, italienne et Europe du Nord, le Languedoc-Roussillon est traversé par de grandes voies historiques le long desquelles les hommes se sont installés et ont développé des sociétés.

La Via Domitia, les Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle, le Canal du Midi, le Pont du Gard, la Cité fortifiée de Carcassonne, les forteresses Vauban constituent l'ossature de cette région au riche patrimoine historique et culturel.

www.sunfrance.com/layout/set/print/decouvrir/voies_historiques

www.sunfrance.com/layout/set/print/decouvrir/patrimoine_culturel

La France compte 154 villages classés, dont 13 en Languedoc-Roussillon. Ils font connaître leur charme non seulement à travers la qualité de leur patrimoine soigneusement préservé et rénové, mais aussi par la beauté de leur site :

www.sunfrance.com/decouvrir/destinations/villes_et_villages/les_plus_beaux_villages_du_languedoc_roussillon

Coup d'œil sur Montpellier et sa région

Loisirs et activités

Sports de pleine nature, balades et randonnées, activités nautiques... le choix ne manque pas en Languedoc-Roussillon : www.sunfrance.com/decouvrir/loisirs_activites/visites_decouvertes

Gastronomie

Parmi les spécialités culinaires de l'Hérault : petit pâté de Pézenas, tielle de Sète, macaronade, pastissou...

Longtemps premier vignoble du monde en superficie, la Région produit depuis l'Antiquité (5ème siècle avant JC) différents vins rouges, rosés, blancs et pétillants. Les Coteaux du Languedoc sont d'ailleurs les plus vieux vignobles de France.

Cette région viticole fête cette année ses 20 ans de classement en Appellation d'Origine Contrôlée (AOC).

Média régionaux

France 3 Sud (chaîne de télévision régionale) : www.france3.fr

TV Sud Montpellier est une chaîne de télévision généraliste locale. Le journal télévisé est désormais disponible sur la plateforme de téléchargement Itunes et directement sur Iphone : www.tvsud.fr

Radio-France Bleu Hérault : www.radiofrance.fr (fréquence 100.6 ou 100.1 MHz)

Midi-Libre : journal d'informations également disponible sur www.midilibre.com (version papier : 0,75 €)

Gazette de Montpellier : ce journal qui paraît le jeudi à 1 € fournit une mine d'informations sur la vie de la ville ainsi qu'un agenda détaillé des activités culturelles, des loisirs, des festivals et les événements culturels se déroulant à Montpellier et ses environs.

Direct Montpellier Plus et 20 Minutes édition Montpellier : journaux quotidiens gratuits disponibles aux arrêts de tramway et dans les halls des composantes.



Coup d'œil sur Montpellier et sa région

Tourisme

- Office de tourisme de Montpellier : www.ot-montpellier.fr
- Guide régional du Midi-Libre : www.midilibre.com/tourisme-languedoc-roussillon-929
- Site officiel du tourisme français : www.franceguide.com

► Guides disponibles en librairies :

- Le Guide Vert Michelin "Languedoc-Roussillon" (Green Guide)
- Le Petit Futé "Languedoc-Roussillon"
- Le guide Gallimard "Hérault"



Coup d'œil sur Montpellier et sa région

Climat

Montpellier bénéficie d'un climat méditerranéen : été sec et chaud, hiver doux et humide.

Températures moyennes relevées sur une année (C = Celsius, F = Fahrenheit) :

- de janvier à mai : entre 6,8° C et 23,3° C - entre 44.2° F et 73° F
- de juin à septembre : entre 25,3° C et 28° C - entre 77° F et 82° F
- d'octobre à décembre : entre 16,3° C et 8,2° C - entre 61.3° F et 46.8° F

Pour connaître le temps qu'il fait et les prévisions météorologiques : www.meteo.fr



Glossaire des sigles utilisés

- AELE** : Association Européenne de Libre Echange (Islande, Liechtenstein, Norvège, Suisse)
AES : Administration Economique et Sociale
ALS : Allocation de Logement Social
APL : Aide Personnalisée au Logement
BDE : Bureau Des Etudiants
BRI : Bureau des Relations Internationales
BU : Bibliothèque Universitaire
BVE : Bureau de la Vie Etudiante
CAF : Caisse d'Allocations Familiales
CC : Contrôle Continu
CM : Cours Magistral
CREPUQ : Conférence des Recteurs et Principaux des Universités du Québec
CROUS : Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires
CT : Contrôle Terminal
ECTS : European Credit Transfert System
ENT : Environnement Numérique de Travail
FLE : Français Langue Etrangère
IAMM : Institut Agronomique Méditerranéen de Montpellier
IEFE : Institut d'Etudes Françaises pour Etrangers
IPAG : Institut de Préparation à l'Administration Générale
ISEM : Institut des Sciences de l'Entreprise et du Management
LMDE : La Mutuelle Des Etudiants
MDE : Maison Des Etudiants
MEP : Mutuelle des Etudiants de Provence
PRES-UMSF : Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur - Université Montpellier Sud de France
RU : Restaurant Universitaire ou Resto U
SRI : Service des Relations Internationales
STAPS : Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives
SUAPS : Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives
SUMPPS : Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé
TAM : Transports de l'Agglomération de Montpellier
TD : Travaux Dirigés
TGV : Train à Grande Vitesse
TP : Travaux Pratiques
UE : Union Européenne
UE : Unité d'Enseignement
UFR : Unité de Formation et de Recherche
UM1 : Université Montpellier 1
UNESCO : United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization



Université Montpellier 1

Sous l'égide du Service des Relations internationales de l'Université Montpellier 1

Conception - rédaction du guide : Publication des Bureaux des Relations Internationales et de la Maison des Etudiants de l'Université Montpellier 1 - Juin 2011

Conception graphique : Olivier Colombe - Crédits photos : Olivier Colombe, Fotolia, I-Stock.

